

**ARRÊTÉ n° R42/2022 ELECTIONS LEGISLATIVES 2022 - ETAT DES CANDIDATURES
1ère circonscription de la Loire**

La Préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale,

VU les déclarations de candidature déposées à la préfecture de la Loire,

VU l'ordre des candidatures, déterminé par le tirage au sort effectué en préfecture de la Loire,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : la liste des candidats ayant effectué le dépôt d'une déclaration de candidature pour le scrutin du 12 juin 2022, dans le délai limite, à savoir le vendredi 20 mai 2022 à 18 heures, est arrêtée ainsi qu'il suit :

N° panneau	civilité candidat	prénom candidat	nom candidat	civilité suppléant	prénom suppléant	nom suppléant
1	M	QUENTIN	BATAILLON	MME	FABIENNE	DURAND
2	MME	PASCALE	FEDINGER	M	ANDRÉ	FRIEDENBERG
3	M	YAKUP	HARMANCI	MME	ANNELISE	LAURENT
4	M	PIERRICK	COURBON	M	RÉGIS	JUANICO
5	M	ROMAIN	BROSSARD	MME	NORA	IBBARI
6	MME	SAMIA	DUSSART	M	ROBERT	FOURNIER
7	MME	LAETITIA	COPIN	M	YANNIS	AKOUCHE
8	MME	MARIE	SIMON	M	TOM	RIEU
9	Mme	FRÉDÉRIQUE	COLOMBET	M	GILLES	DOMENECH
10	MME	ANNE-AUDREY	PERRIN-PATURAL	M	GEOFFROY	MICHEL
11	Mme	ALEXIA	OSTYN	M	AUBIN	FERNEX- COMPEYRON

ARTICLE 2 : le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché par les soins du maire sur les emplacements habituellement réservés à l'affichage officiel et dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Fait à Saint-Etienne, le **20 MAI 2022**

Pour la préfète
et par délégation
le secrétaire général


Dominique SCHUFFENECKER